

PASCAL DESPRES

COMMISSAIRE AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE VERSAILLES
EXPERT COMPTABLE INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DE PARIS ILE DE FRANCE

59, rue de Colombes 92600 Asnières sur Seine

Téléphone : 01 42 06 01 01 - 06 03 98 94 51 - Fax : 01 42 06 01 11

FONDS DE DOTATION HEINTZ

Siège social : Espace Europort 57500 SAINT-AVOLD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

FONDS DE DOTATION HEINTZ

Siège social : Espace Europort 57500 SAINT-AVOLD

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2019

Au conseil d'administration,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration du 30 octobre 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION HEINTZ relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président le 14 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de Dotation à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et nous n'avons notamment pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les contrôles réalisés sur le suivi des fonds dédiés (élément déterminant pour la compréhension des comptes) ont consisté à s'assurer de leur affectation effective sur les projets soutenus par décisions du conseil d'administration, et à apprécier la correcte retranscription des flux financiers correspondants dans le rapport d'activité et dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- **Informations données dans le rapport d'activité**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel d'activité du président et dans les autres documents mis à la disposition des administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, le président nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à au conseil d'administration appelé à statuer sur les comptes.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DU FONDS RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son activité, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président du Fonds de Dotation.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,
Le 15 septembre 2020

Le Commissaire aux Comptes
Pascal Després
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



Sommaire

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de résultat</i>	<i>3</i>
<i>Détail de l' Actif</i>	<i>4</i>
<i>Détail du Passif</i>	<i>5</i>
<i>Détail du compte de résultat</i>	<i>6</i>
<i>Créances et dettes</i>	<i>7</i>
<i>Tableau de suivi des fonds associatifs</i>	<i>8</i>
<i>Variation des fonds propres</i>	<i>9</i>
<i>Tableau de suivi des fonds dédiés</i>	<i>10</i>
<i>Fonds dédiés</i>	<i>11</i>
<i>Dons manuels</i>	<i>12</i>
<i>Legs et donations</i>	<i>13</i>
<i>Annexe libre 2</i>	<i>14</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	22 393		22 393	17 226	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	22 393		22 393	17 226
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		22 393		22 393	17 226

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>	27 729	(6 271)
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	23 497	
	Résultat de l'exercice	(33 353)	23 497
	Total des fonds propres	17 873	17 226
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	17 873	17 226	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés			
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	4 520		
DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes			
Produits constatés d'avance			
Total des dettes	4 520		
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	22 393	17 226	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(33 353,06)	23 496,80	
(1) Dont à moins d'un an	4 520		
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Compte de Résultat

		Etat exprimé en euros	
		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	11 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante		
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		
	Autres produits	55 000	76 271
	Total des produits d'exploitation	55 000	76 271
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	
Variation de stock			
Autres achats et charges externes		88 353	52 774
Impôts, taxes et versements assimilés			
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Subventions accordées par l'association			
Dotations aux amortissements et dépréciations			
Dotations aux provisions			
Autres charges			
Total des charges d'exploitation		88 353	52 774
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(33 353)	23 497
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
2 - RESULTAT FINANCIER			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		(33 353)	23 497
Charges financières	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Impôts sur les sociétés			
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		55 000	76 271
TOTAL DES CHARGES		88 353	52 774
EXCEDENT ou DEFICIT		(33 353)	23 497
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	6 400	12 600
	Bénévolat	6 400	12 600
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES	6 400	12 600
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	6 400	12 600
Personnel bénévole			

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	17/02/2018	11	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
TOTAL II - Actif Immobilisé NET						
TOTAL III - Actif Circulant NET		22 393 100,00		17 226 100,00	5 167 30,00	
Disponibilités		22 393 100,00		17 226 100,00	5 167 30,00	
BANQUE CIC 000000002		22 393 100,00		17 226 100,00	5 167 30,00	
TOTAL DU BILAN ACTIF		22 393 100,00		17 226 100,00	5 167 30,00	

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	17/02/2018	11	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
Total des fonds associatifs	17 873	79,81	17 226	100,00	647	3,76
Total des fonds propres	17 873	79,81	17 226	100,00	647	3,76
Fonds associatif sans droit de reprise	27 729	123,83	(6 271)	-36,40	34 000	542,18
DOTATION INITIALE	15 000	66,99	15 000	87,08		
DOTATIONS SUPPLEMENTAIRES	144 000	643,07	55 000	319,29	89 000	161,82
FONDS PROPRES - DOT. CONSOMPTIBLES RESUL00	(131 271)	-586,2	(76 271)	-442,7	(55 000)	-72,11
Report à nouveau	23 497	104,93			23 497	
REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	23 497	104,93			23 497	
Excédent ou déficit de l'exercice	(33 353)	-148,9	23 497	136,40	(56 850)	-241,95
Total des autres fonds associatifs						
TOTAL III - Total des Provisions						
Total des fonds reportés et dédiés						
TOTAL IV - Total des dettes	4 520	20,19			4 520	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 520	20,19			4 520	
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	4 520	20,19			4 520	
Total du passif	22 393	100,00	17 226	100,00	5 167	30,00

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2019	12	17/02/2018	11	Variations	%
	31/12/2019	mois	31/12/2018	mois		
Total des produits de fonctionnement	55 000	<i>100,00</i>	76 271	<i>100,00</i>	(21 271)	-27,89
Autres produits	55 000	<i>100,00</i>	76 271	<i>100,00</i>	(21 271)	-27,89
Q.P. DOT. CONSOMPTIBLE VIREE AU RESULTAT	55 000	<i>100,00</i>	76 271	<i>100,00</i>	(21 271)	-27,89
Total des charges de fonctionnement	88 353	<i>160,64</i>	52 774	<i>69,19</i>	35 579	67,42
Autres achats et charges externes	88 353	<i>160,64</i>	52 774	<i>69,19</i>	35 579	67,42
HONORAIRES 000000000	4 867	<i>8,85</i>	4 609	<i>6,04</i>	258	<i>5,59</i>
FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX 0000000			165	<i>0,22</i>	(165)	<i>-100,00</i>
PUBLICATIONS 000000000	208	<i>0,38</i>			208	
VERSEMENTS AUX ORGANISMES / FIN. ACTIONS000	83 271	<i>151,40</i>	48 000	<i>62,93</i>	35 271	<i>73,48</i>
AUTRES FRAIS BANCAIRES 000000000	7	<i>0,01</i>			7	
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	(33 353)	<i>-60,64</i>	23 497	<i>30,81</i>	(56 850)	-241,95
RESULTAT FINANCIER						
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(33 353)	<i>-60,64</i>	23 497	<i>30,81</i>	(56 850)	-241,95
Résultat exceptionnel						
TOTAL DES PRODUITS	55 000	<i>100,00</i>	76 271	<i>100,00</i>	(21 271)	-27,89
TOTAL DES CHARGES	88 353	<i>160,64</i>	52 774	<i>69,19</i>	35 579	67,42
Excédent ou déficit de l'exercice	(33 353)	<i>-60,64</i>	23 497	<i>30,81</i>	(56 850)	-241,95
Contributions volontaires en nature	6 400	<i>11,64</i>	12 600	<i>16,52</i>	(6 200)	-49,21
Bénévolat	6 400	<i>11,64</i>	12 600	<i>16,52</i>	(6 200)	-49,21
BENEVOLAT	6 400	<i>11,64</i>	12 600	<i>16,52</i>	(6 200)	-49,21
Charges des contributions volontaires en nature	6 400	<i>11,64</i>	12 600	<i>16,52</i>	(6 200)	-49,21
Mise à disposition gratuite biens et services	6 400	<i>11,64</i>	12 600	<i>16,52</i>	(6 200)	-49,21
PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	6 400	<i>11,64</i>	12 600	<i>16,52</i>	(6 200)	-49,21

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
	TOTAL DES CREANCES			
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 520	4 520		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	4 520	4 520		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	(6 271)	89 000	55 000	27 729
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		23 497		23 497
Résultat de l'exercice	23 497	(33 353)	23 497	(33 353)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	17 226	79 144	78 497	17 873

FONDS DE DOTATIONS HEINTZ**2019**

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprises	(6 271)		89 000	55 000	27 729
Fonds propres avec droit de reprises	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserves	0				0
Report à nouveau	0	23 497			23 497
Excédent ou déficit de l'exercice	23 497	(23 497)	(33 353)		(33 353)
Situation nette	17 226	0	55 647	55 000	17 873
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	17 226	0	55 647	55 000	17 873

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
Cf.état Fonds dédiés	28 271	83 271	55 000	
TOTAL	28 271	83 271	55 000	

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Fonds dédiés

Subventions de fonctionnement affectées - Fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
BEL ETRE COJEP	28 271	28 271		
SOUTIENS DIRECTS		2 000	2 000	
MMS - METZ MECENES SOLIDAIRES		20 000	20 000	
COMITE DE SELECTION MMS		18 000	18 000	
ACTION SOCIALE ET SPORTIVE BASSIN HOULL		12 000	12 000	
PROJETS JEUNES		3 000	3 000	
Totalisation	28 271	83 271	55 000	

Dons manuels

Ressources provenant de la générosité du public Dons manuels	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

Legs et donations

Ressources provenant de la générosité du public Legs et donations	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Totalisation				

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

Objet Social :

Recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, le fonds de dotation affecte les revenus desdits biens et droits au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en oeuvre par d'autres organismes sans but lucratif dans les secteurs suivants : social et solidaire, environnemental, éducatif, culturel ou sportif, ces missions se devront de participer à l'éclosion d'initiatives individuelles et collectives en favorisant le développement et l'autonomie des individus et de leur projet de vie en contribuant au "vivre ensemble", si leurs auteurs y consentent, le fonds de dotation peut affecter au financement et à la réalisation desdites missions tout ou partie de sa dotation, laquelle est, dès lors, stipulée consommable.

Dispositions générales

L'annexe est établie conformément aux dispositions de la section 3 du chapitre III du titre VIII du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserves des dispositions particulières qui suivent.

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des dispositions du règlement n°2018-6 de l'ANC.

Informations sur les contributions volontaires en nature : *Néant*

Informations sur l'affectation des actifs constitutifs de la dotation non consommable : *Néant*

Comptabilisation des contributions volontaires en nature :

Heures de présence des administrateurs allouées exclusivement au fonctionnement administratif du Fonds à un taux horaire moyen de 40 €.